

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



## RÉSUMÉ PRATIQUE N°: 32

### Réemploi des emballages de boisson

Le réemploi des emballages de boissons permet la réduction des emballages à usage unique avec l'utilisation de contenants adaptés à plusieurs cycles d'utilisation. Il nécessite la mise en place de boucles de réemploi comprenant le lavage des bouteilles.

Dans le cadre du projet FAIRCHAIN, les boissons développées à partir de lactosérum ont été proposées avec des bouteilles adaptées au réemploi et ont permis la définition d'une organisation régionale en Bourgogne Franche-Comté pour mettre à disposition, récupérer, laver et réutiliser les bouteilles.

#### Comment ?

Pour mettre en œuvre cette approche, nous recommandons aux acteurs de se rapprocher du Réseau Vrac & Réemploi ([www.reseauvracetreemploi.org](http://www.reseauvracetreemploi.org)) pour identifier les bons partenaires. En Région Bourgogne-Franche-Comté, "J'aime mes bouteilles / Alliance 7" a été impliqué pour proposer les bons emballages en verre ainsi que les bouchons, identifier les machines pour assurer l'embouteillage des bouteilles, donner des conseils sur les caractéristiques de l'étiquettes (format, colle) et définir les acteurs de la boucle de réemploi.

Nous recommandons un prix de consigne de 0,5€ sur ce type d'emballages réemployables pour assurer leur retour.

#### Pourquoi ?

Selon un étude IPSOS de 2023, 92% des Français souhaitent le retour de la consigne sur les bouteilles en verre.

Par ailleurs, la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux industriels 6% d'emballages réemployés en 2024 et 10% en 2027.

Des financements peuvent être obtenus auprès des éco-organismes tels que Citeo.

#### Retours d'expériences ?

Pour sortir des emballages à usage unique, il est très pertinent de mettre en œuvre le réemploi des emballages et des systèmes de consigne d'autant plus sur des dimensions régionales avec un impact environnemental positif.

#### Auteurs

Hugues Pelletier

#### Affiliation

PETREL

#### Contacteur

[Hugues.pelletier@petrel.fr](mailto:Hugues.pelletier@petrel.fr)

#### Utilisateurs

#### finaux

Producteurs de boissons régionaux

#### Pays

Région Bourgogne-Franche Comté

France



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.

More sustainable, resilient, and competitive food systems through the development of intermediate food value chains



## RÉSUMÉ PRATIQUE N°: 32

### Informations complémentaires/Liens

[WWW.PETREL.FR](http://WWW.PETREL.FR)

[WWW.LACONSIGNEPOURREEMPLOI.FR](http://WWW.LACONSIGNEPOURREEMPLOI.FR)

<https://jaimemesbouteilles.fr>

#### SUR FAIRCHAIN

Le projet FAIRCHAIN lancé en 2020 et coordonné par INRAE, développe les filières alimentaires intermédiaires dans les filières fruits et légumes et produits laitiers. Grâce à des innovations technologiques, organisationnelles et sociales et en développant des modèles d'affaires appropriés, FAIRCHAIN permettra aux petites et moyennes entreprises de se développer pour fournir des produits alimentaires frais, durables et de haute qualité, aux consommateurs au niveau régional.



[FairchainEU](https://www.fairchain.eu)



[FAIRCHAIN\\_EU](https://www.fairchain.eu)



[www.fairchain-h2020.eu](http://www.fairchain-h2020.eu)

Tous les résumés de pratiques préparés par FAIRCHAIN peuvent être trouvés [ici](#)!

#### FAIRCHAIN PARTNAIRES



#### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce résumé de pratique reflète uniquement le point de vue de l'auteur. Le projet FAIRCHAIN n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

#### LICENCE

Ce résumé de pratique est sous licence [Creative Commons Attribution 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



FAIRCHAIN project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 101000723.